

Les paillotes de M. Poivre

Le 25 novembre 1771 - Desroches au ministre

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/28, f°313.

N°82.

A l'Isle de France, le 25 novembre 1771

Monseigneur,

Dès le mois de mai 1770, M. l'Intendant me proposa de bâtir des casernes en palissades et couvertes de paille. J'y résistai avec une espèce d'opiniâtreté qui ne le rebuta pas ! Et enfin je cédaï.

Les motifs de mon opposition étaient que cette île étant le boulevard de l'Inde, le Roi doit y avoir un établissement permanent de puissance, et que tous les ouvrages qui y sont relatifs doivent avoir une solidité analogue à cet objet.

D'ailleurs je ne crois pas que des cases (ce que l'on appelle ici paillotes) pussent résister aux pluies abondantes de l'hivernage. Je craignais aussi les accidents du feu.

M. Poivre voulait les placer dans la cour des casernes ; je m'y opposai dans l'appréhension d'un incendie général et irréparable.

On bâtit donc 24 cases, et c'était de quoi loger à peu près 400 hommes.

Malgré les lenteurs inconcevables du Génie, j'ai tant fait que j'ai reçu le reste de Royal Comtois, les recrues de la Légion, le régiment de Normandie et celui d'Artois, et je les ai logés comme on les recevrait en Europe, dès le moment de leur arrivée, sans avoir besoin d'employer les paillotes.

J'avais été prévenu de tout à l'avance par M. le Duc de Praslin, et aussi j'avais tout préparé malgré des difficultés inexprimables.

Plus tard que les autres, Monseigneur, le régiment de Clare est arrivé, et les grandes casernes n'étant pas finies, et aussi parce que l'on n'avait pas exécuté les ordres que j'avais donnés le 23 octobre 1770 et dont vous avez la copie jointe à mes dépêches du mois de décembre suivant, parce qu'enfin on n'avait jamais voulu croire que les troupes annoncées dussent arriver à l'Isle de France : faute de mieux on a été obligé de loger ce régiment sous les paillotes. Elles ont suffi à la première division, et l'événement a justifié que l'on aurait pu achever les grandes casernes avant l'arrivée de la seconde division. J'en donnai les ordres les plus positifs. Un particulier se chargeait de les finir dans 40 jours, on ne l'écouta seulement pas. Le génie qui a toujours cru n'avoir pas d'ordre à recevoir de moi, au lieu d'exécuter ceux que je donnai, reçut ceux de M. l'Intendant, et avec une activité dont je n'ai vu que ce seul exemple de leur part, on a fait, à bien dire, une ville de paillotes que je présume avoir coûté plus de 80.000 livres.

Successivement le régiment irlandais est arrivé en entier, et il a occupé cet établissement dont je prévoyais le sort, aussi dès les premières pluies qui ne sont pas encore celles de l'hivernage, tout a été inondé, mais si cruellement et si évidemment que M. de Steinauer fut obligé de déloger à la hâte une partie du régiment avant même de pouvoir m'en prévenir.

Heureusement dans ma prévoyance j'avais tant pressé l'achèvement des casernes que (quoiqu'elles ne soient pas encore finies) on a pu y recevoir le régiment de Clare.

Ce n'est pas, Monseigneur, pour charger personne, mais je sais que j'ai moi-même à rendre compte des travaux que j'ai ordonnés, et je suis en état de le faire jusqu'au dernier coup de hache ou de pioche, fondé sur un coup d'œil militaire, sur la connaissance de la marine et des côtes, et enfin sur les ordres et les avis de M. le Duc de Praslin que j'avais heureusement reçus à temps ; car sans la prévoyance de ce Ministre, tout eut été confondu ici.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

* * *